

# CONSEIL NATIONAL DE L'INFORMATION STATISTIQUE

## Commission « SERVICES PUBLICS ET SERVICES AUX PUBLICS »

Réunion du 23 novembre 2011

### Projets d'enquêtes pour avis d'opportunité

- Enquête sur les conditions de vie des bénéficiaires de minima sociaux ..... 2
- Enquête sur les modes de garde et d'accueil des jeunes enfants ..... 8

## Enquête sur les conditions de vie des bénéficiaires de minima sociaux

### 1. Intitulé de l'enquête

Enquête sur les conditions de vie des bénéficiaires de minima sociaux.

### 2. Service producteur

La DREES (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques).

### 3. Service réalisant la collecte

Le prestataire sera choisi après un appel d'offre

### 4. Historique de l'enquête

Cette enquête sera la troisième réalisée par la DREES auprès des bénéficiaires de minima sociaux.

Au deuxième trimestre 2006, en partenariat avec l'observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (ONPES), la CNAF, la DARES et la direction générale du trésor (DGTPE), la DREES a mené une enquête en face-à-face auprès de 6 800 personnes qui étaient bénéficiaires de minima sociaux (revenu minimum d'insertion (RMI), allocation au parent isolé (API), allocation de solidarité spécifique (ASS)) au 31 décembre 2004. Une enquête similaire avait été réalisée par la DREES au premier trimestre 2003. 5 000 bénéficiaires du RMI, de l'API, de l'ASS mais aussi de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) inscrits au 31 décembre 2001 avaient alors été interrogés

### 5. Bilan d'exécution de l'enquête et des résultats produits

L'enquête 2006 s'est, de manière générale, bien déroulée.

Tout d'abord, sur le terrain, le taux de réponse a été correct (50 %). Les entretiens se sont bien passés et les enquêteurs ont reçu un bon accueil.

Le questionnaire a posé peu de difficultés et a été bien intégré par les personnes enquêtées, la phase pilote ayant également permis son optimisation.

La durée moyenne du questionnement a atteint 55 minutes tous allocataires confondus.

#### **Bilan des résultats produits :**

La première enquête menée en 2003 a contribué à améliorer la connaissance des conditions de vie et du parcours des bénéficiaires des quatre principaux minima sociaux de l'époque (RMI, API, ASS et AAH) s'adressant aux personnes d'âge actif.

L'enquête 2006 a ensuite permis d'actualiser ces premiers résultats auprès des bénéficiaires de trois de ces prestations (les bénéficiaires de l'AAH ayant été exclus de l'échantillon), d'approfondir certains sujets, mais aussi d'appréhender de nouvelles problématiques.

Parmi les résultats issus des précédentes enquêtes, on peut citer : les trajectoires des personnes ; le parcours professionnel ; l'influence des incitations financières sur le retour à l'emploi (RMI) ; les conditions de logement ; la couverture maladie, l'état de santé perçu et le recours aux soins ; l'accès aux services bancaires des bénéficiaires de minima sociaux, à l'utilisation qu'ils en font et aux difficultés rencontrées dans la gestion de leurs comptes ; le regard que portent les personnes concernées par ces dispositifs sur le travail, le chômage et les allocations.

Ces résultats ont fait l'objet de plusieurs études et publications dont la liste est fournie en annexe.

### 6. Objectifs généraux de l'enquête – Principaux thèmes abordés

L'enquête de 2012 vise à prolonger celles menées par la DREES auprès des bénéficiaires de minima sociaux en 2006 et en 2003, afin d'actualiser les enseignements tirés. Mais elle met surtout l'accent sur la question des revenus, des dépenses nécessaires et du « reste à vivre » des bénéficiaires de minima sociaux.

Alors que le débat public a surtout porté depuis la fin des années 1990 sur l'incitation au retour à l'emploi des bénéficiaires de minima sociaux d'âge actif, les questions sur le niveau de vie des

bénéficiaires de minima sociaux reviennent sur le devant de la scène ces dernières années à la faveur notamment des débats sur l'évolution du pouvoir d'achat. Le poids grandissant des dépenses pré-engagées dans les revenus les plus modestes pose en effet la question de leur difficulté à « boucler leur fin de mois ». Il s'agit donc de comprendre dans quelle mesure les bénéficiaires de minima sociaux ont des revenus leur permettant de vivre décemment. L'enquête prévue en 2012 vise à appréhender en priorité cette thématique tant dans ses aspects quantitatifs (mesure approchée d'un reste-à-vivre) que qualitatifs (conséquences en termes d'adaptation des modes de consommation, de privations, de recherche de ressources alternatives).

Par ailleurs, la mise en place du RSA représente un tournant important dans l'histoire des minima sociaux. Le RSA joue désormais un double rôle : en plus d'être un minimum social qui se substitue au RMI et à l'API, c'est également un complément pérenne de revenu d'activité destiné aux travailleurs pauvres. Bien que cette dernière composante, le RSA activité seul, s'adresse à une population plus large que les bénéficiaires de minima sociaux, il paraît indispensable de les inclure dans le champ de cette nouvelle enquête.

A noter que l'enquête ne vise pas à évaluer le RSA en tant que tel, plusieurs opérations ayant déjà été menées dans le cadre du Comité d'évaluation du RSA.

Enfin, la réédition d'une enquête auprès de bénéficiaires de minima sociaux est aussi l'occasion de compléter et d'approfondir les thèmes abordés dans les enquêtes précédentes de 2003 et 2006 sur les conditions de vie.

Les principaux thèmes abordés dans le questionnaire de 2012 seront les suivants :

- Situation familiale et professionnelle
- Revenu mensuel et ressources du mois précédent l'enquête,
- Dépenses contraintes (logement, transport, énergie, téléphone...)
- Habitudes d'achat des produits courants
- Privations matérielles, conditions de logement
- Situation bancaire (interdiction bancaire ? endettement ?)

#### **7. Origine de la demande (règlement communautaire, demande ministérielle, débat public...) et utilisateurs potentiels des résultats**

L'enquête répond à une demande ministérielle et du secteur associatif d'éléments d'information permettant d'évaluer l'ensemble des minima sociaux et portant plus précisément sur la notion du « reste à vivre » et sur les conditions de vie des bénéficiaires des minima sociaux. Elle vise à éclairer le débat public sur les minima sociaux et leur montant.

Outre la DREES, les utilisateurs potentiels des résultats de l'enquête sont les administrations gestionnaires des fichiers de bénéficiaires de minima sociaux ou encore les administrations concernées par les questions traitées, qui font partie du comité de pilotage (CNAF, CCMSA, conseil d'orientation des retraites (COR), CNAV, DARES, ONPES, Pôle emploi, caisse des dépôts...).

#### **8. Place dans le dispositif statistique déjà existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources déjà disponibles**

L'enquête s'inscrit dans le cadre du dispositif d'observation statistique des situations des populations en difficultés. Elle complète les recueils d'information basés sur des sources administratives qui permettent une approche régulière mais incomplète des effectifs et des caractéristiques de ces populations, comme dans le cas de l'échantillon national inter régimes d'allocataires de minima sociaux<sup>1</sup> (ENIAMS) géré par la DREES ou l'enquête annuelle DREES auprès des caisses de retraite..

Pour les questions centrées sur les conditions de vie et les revenus, l'enquête est à rapprocher des enquêtes Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA sur les revenus fiscaux et sociaux (utilisées pour l'approche monétaire de la pauvreté), du dispositif Statistiques sur les ressources et conditions de vie (SRCV) et l'enquête Budget de famille de l'INSEE mais elle concerne un public en plus grande difficulté : les bénéficiaires de minima sociaux. Il sera alors possible de comparer certains résultats obtenus dans l'enquête avec ceux résultant des enquêtes en population générale.

<sup>1</sup> L'ENIAMS rassemble des données de gestion des organismes sociaux (CNAF, CCMSA et Pôle emploi) ; c'est un panel annuel (les situations sont repérées au 31 décembre de chaque année) qui permet de suivre les trajectoires des personnes appartenant à l'échantillon dans les minima sociaux et le chômage.

Enfin, l'enquête 2012 voit son champ étendu aux bénéficiaires du minimum vieillesse. Cet élargissement du champ permettra de mieux connaître ce public, qui peut cumuler les risques de fragilité : isolement géographique et social, veuvage, faibles ressources, problèmes de santé...

### 9. Insertion dans un système d'information

Il s'agit d'une enquête ponctuelle en une seule vague, qui vient compléter l'ENIAMS et permet d'apporter un éclairage supplémentaire aux trajectoires observées dans l'ENIAMS.

### 10. Cible de l'enquête

- Les personnes enquêtées seront les allocataires (ou conjoints d'allocataires pour le RSA) à la fin 2011 d'un des minima sociaux suivant : revenu de solidarité active (RSA socle majoré, RSA socle non majoré et RSA activité seul), ASS, AAH et allocations constitutives du minimum vieillesse (allocation de solidarité aux personnes âgées(ASPA) et allocation supplémentaire du minimum vieillesse ASV). Elles seront sélectionnées aléatoirement dans les bases de gestion administratives des minima sociaux concernés à partir de l'échantillon national inter régimes d'allocataires de minima sociaux (sauf pour les allocataires du minimum vieillesse)
- nombre d'unités enquêtées : au total, il est prévu d'interroger 7 000 bénéficiaires de minima sociaux, répartis de la façon suivante :
  - 1 000 bénéficiaires du RSA socle non majoré (allocataire administratif ou conjoint),
  - 1 000 bénéficiaires du RSA socle majoré (allocataire administratif),
  - 1 000 bénéficiaires du RSA activité seul (allocataire administratif ou conjoint),
  - 1 500 allocataires de l'ASS,
  - 1 500 allocataires de l'AAH,
  - 1 000 allocataires du minimum vieillesse (ASPA ou ASV).

### 11. Champ de l'enquête (secteurs d'activité, taille de l'unité enquêtée ; catégories de ménages ou d'individus ; etc.)

Bénéficiaires du RSA, de l'ASS, de l'AAH et du minimum vieillesse au 31 décembre 2011 résidant en France métropolitaine.

### 12. Champ géographique de l'enquête

La collecte couvrira la France métropolitaine hors Corse.

### 13. Bases de sondage, échantillonnage

Excepté pour les bénéficiaires du minimum vieillesse, la base de sondage sera la vague 2011 de l'ENIAMS : les personnes enquêtées seront sélectionnées parmi celles inscrites au RSA, à l'ASS ou à l'AAH au 31 décembre 2011, sachant qu'au moment de l'interrogation elles pourront avoir changé de situation. Comme pour les précédentes enquêtes, l'échantillon sera représentatif au niveau national (France métropolitaine). Pour les bénéficiaires du minimum vieillesse, l'échantillon sera tiré dans les fichiers des principaux organismes verseurs (CNAV, service l'ASPA de la caisse des dépôts et MSA).

La DREES et les organismes verseurs assureront le tirage de l'échantillon avec un plan de sondage à trois degrés : département, commune ou fraction de canton, bénéficiaires.

Premier degré : les départements seront répartis en plusieurs strates. La première strate sera la région parisienne (huit départements). La seconde strate sera constituée des six départements qui comptent le nombre le plus important de bénéficiaires de minima sociaux (hors région parisienne). Les départements restant seront ensuite répartis en trois strates suivant leur taux d'urbanisation et éventuellement d'autres caractéristiques. Tous les départements des strates 1 et 2 seront sélectionnés. Un tirage au sort aura lieu dans les trois dernières strates.

Deuxième degré : dans chacun des départements sélectionnés précédemment, les quatre communes les plus importantes en termes d'effectif de bénéficiaires de minima sociaux seront sélectionnées et six fractions de cantons seront tirées aléatoirement.

Troisième degré : les bénéficiaires seront tirés aléatoirement dans chaque commune ou fraction de cantons (voire département en cas d'effectifs insuffisants).

Au final, la collecte aura lieu dans une soixantaine de départements et sera, dans la mesure du possible, concentrée dans certaines communes ou fractions de cantons des départements sélectionnés.

#### **14. Mode de collecte**

L'enquête se déroule en face à face (CAPI).

Les revenus mensuels seront collectés en face-à-face mais afin d'appréhender au mieux les ressources (de l'année 2012) des personnes enquêtées, les résultats de l'enquête seront appariés avec des sources administratives et d'autres fichiers existants :

- pour les ressources fiscales : appariement avec le fichier « revenus fiscaux » de l'INSEE ;
- pour les allocations familiales, les aides au logement et les prestations sociales : appariement avec les fichiers de la CNAF et de la MSA ;
- pour les prestations vieillesse non imposables : appariement avec les fichiers de la CNAV, de la MSA et de la caisse des dépôts.

Le résultat de ces appariements ne sera disponible qu'en 2015.

#### **15. Date et périodicité de la collecte**

La collecte se déroulera sur une période de deux mois et demi au maximum : octobre-décembre 2012

#### **16. Contraintes imposées à l'enquête**

La passation du questionnaire durera environ 1 heure.

Le questionnaire ne comporte pas de question très sensible. Un bloc sera consacré à l'état de santé des personnes ainsi qu'aux financements des soins mais le questionnaire ne demandera pas de détails sur le type de pathologie.

#### **17. Instances de concertation (comitologie) : comité scientifique, de concertation, d'orientation, de pilotage, de suivi... :**

Outre la DREES, le comité de pilotage est constitué de représentants de la DARES, de l'INSEE, de la direction générale de la cohésion sociale (DGCS), de la délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP), des organismes sociaux (CNAV, CCMSA, CNAF), du Service Public de l'Emploi (pôle emploi), de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, du conseil d'orientation des retraites (COR) et de la Caisse des dépôts.

### 18. Exploitation et diffusion des résultats

Type de diffusion envisagée selon la codification *	Période de diffusion envisagée	Niveau géographique envisagé pour les résultats (France entière ou métropole seule, régions, départements)	Remarques
3	Septembre 2013	France métropole	Plusieurs « études et résultats » de la DREES
2	Avril 2013	France métropole	Pour nos partenaires
2 et 3	2015	France métropole	Enrichissement des études avec les appariements des revenus. À la disposition des chercheurs.
2	2015	France métropole	Enrichissement des fichiers envoyés à nos partenaires avec les appariements des revenus (niveau d'agrégation élevé).

\* type de diffusion

1 - Alimentation de processus aval *comptes nationaux, Eurostat, bases multisources...*

2- Données détaillées, *bases de données, fichiers détail tout public ou public spécifique (chercheurs, collectivités...)...*

3 - Chiffres clés, principaux résultats *"4 pages", indicateurs, indices...*

4 - Synthèses, analyses, publications de références, éventuellement multisources:::

5 - Valorisation, communication *site internet dédié, séminaire, conférence...*

### 19. Moyens humains et financiers mobilisés pour l'enquête

La conception, le suivi et l'exploitation de l'enquête mobiliseront 1 cadre A et un cadre B à trois-quarts temps jusqu'au premier semestre 2013, puis un cadre A à trois-quarts temps en 2015.:

Les coûts de collecte (externes) sont estimés à 1,3 millions d'euros.

## ANNEXE

➤ Bibliographie des études basées sur l'enquête 2003

- « *Situations et trajectoires des allocataires de minima sociaux* », Anne Belleville, dans Les Travaux de l'Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion sociale, 2003-2004.
- « *Insertion sociale et conditions de vie des bénéficiaires de minima sociaux* », Anne Belleville, Etudes et Résultats n°300, mars 2004.
- « *Trajectoires professionnelles des bénéficiaires de minima sociaux* », Anne Belleville, Etudes et Résultats n°320, juin 2004.
- « *Les bénéficiaires du RMI non inscrits à l'ANPE* », Mathilde Clément, Premières Synthèses n°40.3, septembre 2004.
- « *Accès et utilisation des services bancaires par les allocataires de minima sociaux* », Georges Gloukoviezzoff et Murielle Monrose, Etudes et Résultats n°351, novembre 2004.
- « *La participation à la vie sociale des allocataires de minima sociaux* », Anne Belleville, Etudes et Résultats n°359, décembre 2004.

➤ Bibliographie des études basées sur l'enquête 2006

- « *Sortie des minima sociaux et accès à l'emploi* », Anne Pla, Etudes et Résultats n°567, avril 2007.
- « *Les bénéficiaires du RMI : des profils et des parcours passés très divers* », Marie Anguis, Ouvrage « RMI, l'état des lieux 1988-2008 », Editions La Découverte, 2008.
- « *L'accompagnement des allocataires du RMI dans leur parcours d'insertion* », Anne Pla, Etudes et Résultats n°599, septembre 2007.
- « *Les allocataires des minima sociaux : CMU, état de santé et recours aux soins* », Bénédicte Boisguérin, Etudes et Résultats n°603, octobre 2007.
- « *Les difficultés de logement des bénéficiaires de minima sociaux* », Delphine Nivière, Maryse Marpsat et Eric Renard, Etudes et Résultats n°630, avril 2008.
- « *Regards des bénéficiaires de minima sociaux sur le travail, le chômage et les allocations* », Emmanuelle Nauze-Fichet, Ouvrage « RMI, l'état des lieux 1988-2008 », Editions La Découverte, 2008.
- « *L'influence des incitations financières sur le retour à l'emploi des bénéficiaires du RMI* », Thomas Deroyon, Marie Hennion, Gautier Maigne et Layla Ricroch, Ouvrage « RMI, l'état des lieux 1988-2008 », Editions La Découverte, 2008
- « *Conciliation des vies familiale, professionnelle et sociale des allocataires de minima sociaux* », Muriel Nicolas et Magda Tomasini, Cnaf, Recherche et Prévisions, n°91

## Enquête sur les modes de garde et d'accueil des jeunes enfants

### 1. Intitulé de l'enquête

Enquête sur les modes de garde et d'accueil des jeunes enfants.

### 2. Service producteur

La Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques (DREES) - Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé – Ministère du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'État - Ministère des solidarités et de la cohésion sociale

### 3. Service réalisant la collecte

La collecte de l'enquête sera réalisée soit par l'Insee, soit par un prestataire extérieur recruté par appel d'offres début 2012, en fonction de la disponibilité du réseau d'enquêteurs de l'Insee qui reste encore incertaine à ce jour.

### 4. Historique de l'enquête

L'enquête Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants prévue en 2013 succèdera à celles réalisées en 2007 et en 2002 par la DREES.

### 5. Bilan d'exécution de l'enquête et des résultats produits

Le taux de réponse de l'enquête Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants de 2007 est de 68 %. L'enquête a permis de recueillir des données auprès de 8 177 ménages et 11 975 enfants de moins de 7,5 ans.

Ces données ont fait l'objet de plusieurs publications, dont :

- Ananian S., Robert-Bobbée I., 2009, « Modes de garde et d'accueil des enfants de moins de 6 ans en 2007 », Études et résultats, DREES, n°678, février.
- Blanpain N., 2009, « Les dépenses pour la garde des jeunes enfants » Études et résultats, DREES, n°695, juin.
- Clément J., Nicolas M., 2009, « Opinions et satisfaction des parents vis-à-vis des modes de garde », L'essentiel, CNAF, n°82.
- Ananian S., 2010, « L'activité des mères de jeunes enfants depuis la mise en place du complément de libre choix d'activité », Études et résultats, DREES, n°726, mai.
- Sautory O., 2011, « Travailler et garder son enfant en bas âge », Études et résultats, DREES, n°749, février.
- Crenner E., 2011, « Prendre un congé parental total : une décision qui dépend essentiellement du nombre d'enfants et de l'emploi occupé auparavant », Études et résultats, DREES, n°751, février.

Par ailleurs, les dernières études ont été présentées lors du colloque international intitulé « Égalité hommes/femmes et articulation travail/famille : vers un nouveau modèle ? » les 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 2010 au Conservatoire National des Arts et Métiers.

### 6. Objectifs généraux de l'enquête – Principaux thèmes abordés

Comme en 2002 et en 2007, l'objectif principal de l'enquête Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants de 2013 est de dresser un panorama des différentes solutions de garde, formelles ou informelles, utilisées par les parents pour leurs enfants de moins de 7 ans. Il s'agit principalement d'actualiser les données collectées dans l'enquête de 2007 avec l'étude du calendrier de garde de l'enfant et l'analyse de la manière dont les parents organisent cette garde au regard de leurs contraintes d'activité, tout en mesurant les coûts de chaque intervenant et le degré de satisfaction des parents concernant les solutions de garde adoptées sur une semaine de référence.

Les éléments recueillis sur l'activité des parents permettront d'identifier le degré et le type de contraintes auxquelles sont confrontés les parents en termes d'organisation de la garde de leurs

jeunes enfants. La mise en cohérence des calendriers de garde des enfants et des choix ou des modes d'organisation du travail des parents permettront de caractériser des formes de conciliations entre vie familiale et vie professionnelle, et d'identifier des stratégies familiales liées à la garde et l'éducation des jeunes enfants, notamment en termes de trajectoire d'activité (ex : la mère cesse de travailler pour élever ses enfants et en assurer la garde). Les modes d'organisation retenus seront également confrontés au niveau de satisfaction des parents concernant ces solutions de garde.

Les principaux thèmes abordés sont les suivants :

- Les modes de garde et d'accueil pour chaque enfant de moins de 7 ans,
- Les combinaisons des modes d'accueil et de garde pour chaque enfant de moins de 7 ans sur une semaine type,
- La situation détaillée des parents par rapport à l'emploi et leurs horaires de travail,
- Le coût des modes de garde et d'accueil,
- Les opinions des parents sur les services d'accueil.

#### **7. Origine de la demande (règlement communautaire, demande ministérielle, débat public...) et utilisateurs potentiels des résultats**

À ce jour, il n'existe pas d'autre enquête ou de données administratives qui permettent d'apporter une vision globale sur la question des modes de garde des jeunes enfants. Les données administratives existantes ne fournissent d'information que sous l'angle de la prestation perçue par le ménage et, dans les enquêtes, les effectifs de population sont souvent trop faibles pour généraliser les résultats.

Outre les demandeurs, les utilisateurs potentiels des résultats sont la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF), l'INSEE, le Haut conseil à la famille et des chercheurs sur le thème de la petite enfance et de la conciliation entre les vies familiales et professionnelles.

Cette enquête est d'initiative nationale.

#### **8. Place dans le dispositif statistique déjà existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources déjà disponibles (enquêtes ou fichiers administratifs)**

Contrairement à d'autres enquêtes réalisées auprès des ménages, l'originalité de l'enquête Modes de garde tient à la place centrale de l'enfant dans l'interrogation, la situation de chaque enfant y étant décrite de manière individuelle. Par ailleurs, c'est une des rares enquêtes entièrement ciblée sur l'ensemble des modes d'accueil et de garde, qu'ils soient parentaux, informels ou collectifs.

#### **9. Insertion dans un système d'information**

Cette enquête ne s'insère pas dans une enquête comportant plusieurs volets ou plusieurs vagues successives. En revanche, le questionnaire ne pouvant à lui seul couvrir l'ensemble des thématiques liées à la conciliation vie professionnelle / vie familiale, il est envisagé de demander aux enquêtés s'ils acceptent la visite d'un chercheur pour un entretien plus approfondi. À titre d'exemple, il pourrait être intéressant de connaître les raisons pour lesquelles les parents de jeunes enfants, notamment les mères, ne s'arrêtent pas de travailler ou ne diminuent pas leur temps de travail suite à la naissance de leur enfant.

L'opportunité est demandée pour l'enquête et la post-enquête.

#### **10. Cible de l'enquête**

L'enquête est réalisée auprès des ménages ayant au moins un enfant de moins de 7 ans. Le répondant est le parent, le beau-parent ou le tuteur légal d'un enfant de moins de 7 ans vivant dans le même logement.

#### **11. Champ de l'enquête (secteurs d'activité, taille de l'unité enquêtée ; catégories de ménages ou d'individus ; etc.)**

Le champ de l'enquête est constitué des ménages ayant au moins un enfant de moins de 7 ans. Les ménages accueillant des enfants placés ne sont pas concernés par l'enquête.

#### **12. Champ géographique de l'enquête**

L'enquête devrait couvrir la France entière (Métropole et DOM). Il n'est pas prévu d'extensions régionales ou départementales.

### 13. Bases de sondage, échantillonnage

L'échantillon de l'enquête sera composé de 12 000 ménages ayant au moins un enfant de moins de 7 ans ce qui devrait permettre d'obtenir 8 000 questionnaires remplis. Il serait tiré dans les fichiers du recensement 2012. Si l'Insee assure la collecte, l'utilisation du fichier de la taxe d'habitation 2012 comme base de sondage alternative sera étudiée. Dans les deux cas, l'enquête étant prévue en 2013, le vieillissement de cette base de sondage nous contraint à tirer un deuxième sous échantillon dans les fichiers des allocataires de la CNAF afin de pouvoir interroger les ménages avec de très jeunes enfants.

### 14. Mode de collecte

La collecte sera réalisée par un enquêteur lors d'un entretien en face à face sous CAPI.

### 15. Date (même approximative) et périodicité de la collecte

Le début de la collecte de l'enquête est prévu en octobre 2013 pour une durée approximative de 9 semaines.

### 16. Contraintes imposées à l'enquête

La durée de l'entretien prévue est de 60 minutes en moyenne. Aucune question sensible n'est prévue.

### 17. Instances de concertation (comitologie) : comité scientifique, de concertation, d'orientation, de pilotage, de suivi... :

Un comité de pilotage sera réuni fin novembre pour la préparation du questionnaire. Il sera composé des membres désignés par :

- l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE)
- la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF)
- La Direction de la Sécurité Sociale (DSS)
- La Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS)
- La Direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des Statistiques (DARES)
- L'Institut National d'Études Démographiques (INED)

À terme, il est prévu de réunir un groupe d'exploitation de l'enquête constitué des membres présents au comité de pilotage ainsi que des chercheurs et autres partenaires intéressés par l'exploitation des données de l'enquête.

Par ailleurs, les organisations syndicales et associations familiales seront consultées dans le cadre d'une présentation de l'enquête par exemple lors d'une commission Recherche et prospective de la Cnaf.

### 18. Exploitation et diffusion des résultats

Les résultats seront diffusés dans le cadre des publications de la DREES (Études et Résultats, Dossiers solidarité santé etc.) et des autres participants au groupe d'exploitation. Les données anonymisées seront transmises aux partenaires de l'enquête par le biais d'une convention ainsi qu'aux chercheurs extérieurs via le réseau Quételet.

Un appel à proposition d'études et/ou de recherche pourrait être lancé à la suite de l'enquête.

Type de diffusion envisagée selon la codification *	Période de diffusion envisagée	Niveau géographique envisagé pour les résultats (France entière ou métropole seule, régions, départements)	Remarques
3	Été ou Automne 2014	France entière	Études et Résultats
4	2015	France entière	Études et Résultats / Dossiers Solidarité et Santé
2	Été ou Automne 2014	France entière	Diffusion des bases anonymisées à nos partenaires et aux chercheurs extérieurs
5	2015	France entière	Séminaire de valorisation des résultats

\* type de diffusion

- 1 - Alimentation de processus aval *comptes nationaux, Eurostat, bases multisources...*  
 2- Données détaillées, *bases de données, fichiers détail tout public ou public spécifique (chercheurs, collectivités...)...*  
 3 - Chiffres clés, principaux résultats "*4 pages*", *indicateurs, indices...*  
 4 - Synthèses, analyses publications de références, éventuellement multisources::  
 5 - Valorisation, communication *site internet dédié, séminaire, conférence...*

#### 19. Moyens humains et financiers mobilisés pour l'enquête

Les moyens internes consisteront en un cadre A à temps plein entre septembre 2011 et l'automne 2014 correspondant à la conception et au suivi de l'enquête, à l'exploitation des données et à la publication des résultats de l'enquête.

Les moyens externes consisteront en la maîtrise d'œuvre de l'Insee ou du prestataire recruté sur appel d'offres. La maîtrise d'œuvre sera chargée de capiser le questionnaire, de recruter les enquêteurs, d'organiser les formations, d'assurer le suivi de la collecte, de contrôler les réponses, et de transmettre un fichier final.

Les coûts externes sont évalués à 1,3 million d'euros pour l'ensemble de la prestation.

#### Procédures particulières :

Néant

#### Questions sensibles